Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le
ID : 022-212200877-20260922-2026033-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de KERGRIST MOELOU
Délibération 2026-033

Séance du 22 septembre 2026

Nombre de conseillers	
en exercice	15
présents	13
votants	14
absents	2
exclus	0

Date de convocation 14/09/2026
Acte rendu exécutoire
Par transmission en Préfecture le 29/09/2026
Et Publication le 29/09/2026

L'an deux mil vingt-six le 22 septembre à dix-huit -heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. QUEMENER Jérémy, maire

Etaient présents : Mesdames et Messieurs QUEMENER Jérémy, LE GOFF Patrick, POTELLE Marc, MARY Eliane, MAUFFRAY Pierrick, LAMER Antoine, ANDRE Melinda, LE COGUIEC Yoann, RIOU Annabelle, STEPHAN Koulm, GÉRARD Steven, TRUTET Marie, MAUFFRAY Florence

Etaient absents : JEGOU Michel- DIJOUX Ketty a donné procuration à LE GOFF Patrick

Mme RIOU Annabelle a été nommée secrétaire

2026-033 7.10- Adhésion cap sports

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le dispositif CAP SPORTS a été mis en place depuis 09/2023. De nombreux enfants y participent. Les séances auront lieu le lundi de 17h à18h. Il serait souhaitable de maintenir ce dispositif. Le coût pour les parents est de 61.50€, il leur est possible de bénéficier d'un pass sports pour un montant de 50€ selon leurs revenus.
Monsieur le maire propose

- De demander aux parents une participation de 50€ la part de 11.50€ sera pris en charge par la municipalité ainsi que le cout annuel de 1000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Donne son accord pour la participation dispositif CAP SPORTS selon la proposition de Monsieur le maire

- Autorise Monsieur le maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier

Pour extrait conforme au registre
Secrétaire de séance
RIOU Annabelle

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
QUEMENER Jérémy